



de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

	Avant de rempi	ir cette demande, lire attentivement l	a notice explicative		
		Cadre réservé à l'administration			
Date de réception 05/07	on : 7/2012	Dossier complet le : 09/07/2012	N° d'enregistrement : F01112P0006		
THE RESERVED TO		1. Intitulé du projet			
N. A. ichangen	d'un boude bos	re de 1,4826 ha dans le	cadre du remblaiement		
S Délyingen	dlune	ancienne carrière d'ai	cadre du remblaiement ogiles à Forges les Baras (91)		
) uc	2. lde	ntification du maître d'ouvrage ou du péti	tionnaire		
2.1 Personne phy					
Mow Nom		Prénom			
5 2.2 Personne mor	ale				
L Dénomination ou	raison sociale	(SAS) Société ECT (Enviro C	ionseil Travaux)		
Nom, prénom et morale	qualité de la personne	habilitée à représenter la personne	oël LABILLE		
RCS / SIRET 12	319121121414119	3 5 1 0 0 0 2 0 Forme jurio	fique SAS		
		votre demande le document CERFA			
3. Rubrique(s) a		au des seuils et critères annexé à l'article dimensionnement correspondant du proj			
N° de rubriqu	e et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regar	rd des seuils et critères de la rubrique		
		Défrédement soumis une sujesser l'obale 14a 48a	à autorisation sur		
51-	la procédence Jan cas	une superrese Potale	inflyence à 2 Tha :		
Soums à	la procédure	11. 40			
de cas	for cas	194 18 a	Lb ca.		
		4. Caractéristiques générales du projet			
Doivent être anne	xées au présent formi	laire les pièces énoncées à la rubrique 8	.1		
4.1 Nature du pro	jet				
Installation de Stockage de Déchets Inertes					
4.2 Objectifs du p	rojet				
comblement	d'une ancienne co	arrière d'orgile faisant suite à	AP de mise en sécurité.		
Rétablissemen	it bessin d'alimen	talison d'un ru.			
4.3 Décrivez som	nairement le projet				
	ase de réalisation				
Dépôt de	1 A de m3 de	déchet inertes			
A 3 2 dans sa ph	see dievolelistiss				

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) admini La décision de l'autorité administra dossier(s) d'autorisation(s).	strative(s) d'autorisation le projet d tive de l'Etat compétente en n	a-t-il été ou sei natière d'envii	ra-t-Il soumis ? ronnement devra être jointe au(x)			
Demande d'autorisation d'ISDi						
4.4.2 Précisez ici pour quelle procédu	re d'autorisation ce formulaire est	rempli				
Demande de défrichem	ent					
4.5 Dimensions et caractéristiques du pr	ojet et superficie globale (assiette) d	le l'opération - p	préciser les unités de mesure utilisées			
Grande	eurs caractéristiques		Valeur			
don't 1 ha 48 a 21	5 ca (surfaces cadastes 6 ca de défrichés	noles),				
Adresse	Coordonnées géographiques	Long. 02°0	4'19" Lat.48°35'54"			
C 253 P .	Pour les rubriques 5° a), 6° b) el					
Carrière de Bajolet 91470 Forges-les-Bains	Point de départ :	4'20"2 Lat. 48°35'43"0				
sign Forges- es-sains	Point d'arrivée :	Long.02°04	4'31"0 Lat.48°35'52"3			
	Communes traversées :					
	Forges - les - Bai Angervilliers	ins				
4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non						
4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été au	The state of the s	DRIEE COAS	du 15/09/2012			
4.8 Le projet s'inscrit-il dans un travaux?	001	Non				
Si oui, de quels projets se compose le	programme? Pour la dem	ande d'I	S.D.			
Remblaiement de la carrière Rétabilibation finale: - rétablissement bassin d'alimentation du ru. - rétabilibation suivant protonisation des naturalistes et forestiers.						
5. Sensibilité	environnementale de la zone d'il	mplantation er	nvisagée			
5.1 Occupation des sols Quel est l'usage actuel des sols sur le lie	eu de votre projet ?					
Avoun - sauf application pour mise en selv	r de l'A.P par apport de vrité de la carrière.	480000	m³ de matériaux			
Existe t il un ou plusieurs documents d'u concernés) réglementant l'occupation	urbanisme (ensemble des docum des sols sur le lieu/tracé de votre	enis d'urbanism projet ?	ne Oui Non			

Voir annexe demande d'autorisation de défrichement

Si oui, intitulé et date d'approbation : Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documen environnementale ?	ts ont-	ils fait	l'objet d'une évaluation Oui Non		
5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée : Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet					
http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude	-impa	ammer <u>ct</u>	nt a partir des informations disponibles sur le site internet		
Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?		
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?		×	Mais à proximité d'un projet (voir demande d'autorisation)		
en zone de montagne ?		\boxtimes			
sur le territoire d'une commune littorale ?		\boxtimes			
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?			Pare Naturel Régional de la Maute Valle de Chevreure		
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?					
dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?			voir demande de défrichement		
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?					
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?					
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?					
dans un site ou sur des sols pollués ?					
dans une zone de répartition des eaux ?					

dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?			\boxtimes		
dans un site inscrit ou classé ?					
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :			Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?		×		voir demande d'autorisation (Docob en cours de rédaction)	
d'un monui patrimoine	ment historique ou d'un site class mondial de l'UNESCO ?	sé au		X	
	6. Caractéristiques de l'impac	t pote	entiel o	du proj	et sur l'environnement et la santé humaine
6.1 Le projet Veuillez con	envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir npléter le tableau suivant :	les ir	nciden	ces su	vantes ?
	aines de l'environnement :	Oui	No n		De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?		\boxtimes		
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		\boxtimes		
	Est-il excédentaire en matériaux ?		\boxtimes		
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	\boxtimes			hon
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?			-> Re Surv	tablissement de continvités écologiques aut préconications des naturalistes et forestiers
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur los zoncs à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	\boxtimes			mais trouté dans le dossier de demande ISDi emande de défrichement.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?				Etubion par réhabilitation de + de 23 ha lagriculture et à la forêt.

	Est-il concerné par des risques technologiques ?		V		
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?				
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?				
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des	×		-> uniquement de 9h00 à 16h30	
	nuisances sonores ?	X	□ -	-> TGV - Autoroute d'Aquitaine - Aéroport d'Orly.	
Commodité	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?				
s de voisinage	Engendre-t-il des vibrations ?				
	Est-il concerné par des vibrations ?				
	Engendre-t-il des émissions lumineuses?				
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?				
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?		\boxtimes		
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?			idem réjets actuels des eauade russellement	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		X		
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?				
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?				
6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?					
Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :					

6.3	Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?			
Oui	Non Si oui, décrivez lesquels :			
	7. Auto-évaluation (facultatif)			
Au r qu'il	regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou I devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.			
Pour	Dispense demandéé: Tous les inventaires nécessaires ont été réalisés afin de réaliser une réhabilitation d'encellence. Pour inscription du site au SRCE. Etudes réalisées: - naturalistes - faune/flore: ONF et Athéna nature.			
-	pédologie et forestière: ONF hydrogéologie : hydrauliogie: Burgeap stabilité: SAGA / Géomètre ECT			
	8. Annexes			
8.1 A	8. Annexes Annexes obligatoires			
	Annexes obligatoires Objet			
8.1 A	Annexes obligatoires			
	Objet Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document			
Z	Objet Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue;			
X X	Objet Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b), et d), 8°, 10°			
	Objet Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue; Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affoctation dos constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau el cours d'eau; sutres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire			
	Objet Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affoctation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau el cours d'eau;			

	9. Engagement et signature
Je certifie sur	l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus
Fait à	Villeneuve 9/ Dammartin 10, 14 juin 2012
Signature	1 de la companya della companya dell

Photos de la zone du défrichement demandé.



